



Soyez un·e allié·e des droits sociaux pour les jeunes !

Signez notre Engagement de la Jeunesse sur le Plan d'action pour la mise en oeuvre du Socle européen des droits sociaux

POURQUOI UN ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE

Les jeunes sont durement touchés par l'impact social de la pandémie. Le chômage des jeunes a augmenté trois fois plus vite que le taux de celui du reste de la population pendant la pandémie. L'augmentation de la précarité a des répercussions alarmantes sur la santé mentale des jeunes qui enregistrent des niveaux plus élevés de solitude, de tension et de dépression que n'importe quel autre groupe d'âge¹.

Cependant, les signes alarmants étaient déjà présents avant le début de la pandémie. Les jeunes étaient déjà surreprésentés dans le travail précaire et affichaient des taux de chômage plus élevés ainsi que le taux de pauvreté le plus élevé de tous les groupes d'âges dans l'UE².

Le Plan d'action pour la mise en oeuvre du socle européen des droits sociaux et son adoption lors du Sommet social de mai 2021 sous la Présidence portugaise est une occasion clé pour l'UE de protéger les droits sociaux des jeunes. L'engagement de l'UE de soutenir les jeunes tel que symbolisé dans "Next Generation UE" doit dépasser la relance. Il faut que la sauvegarde des droits des jeunes dans le long terme grâce au Socle soit également une priorité.

Les jeunes ont besoin de votre soutien ! Le Forum européen de la Jeunesse et la centaine d'organisations de jeunesse que nous représentons demandent aux représentants des institutions et Etats membres de l'UE de nous rejoindre et s'engager à

¹ Eurofound (2020) [Living and working with Covid-19](#)

² Eurostat (2019) [At risk of poverty or social exclusion rate](#)

Eurostat (2020) [February 2021 Unemployment rate](#)

Eurostat (2019) [Temporary Employment Rate](#).

respecter les droits des jeunes et de soutenir la participation des jeunes et des organisations de jeunesse dans les initiatives décrites dans le Plan d'action.

L'ENGAGEMENT

Il est évident que les jeunes sont l'un des groupes les plus durement touchés par l'impact social de la pandémie. Les taux de chômage et de pauvreté des jeunes affichent des niveaux très élevés, bien plus élevés que le reste de la population.

Le Plan d'action pour la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux et les initiatives qui y figurent sont une opportunité de promouvoir les droits des jeunes qui sont menacés à cause de la pandémie et des difficultés structurelles existantes liées au marché du travail et aux systèmes de protection sociale.

Les jeunes doivent être protégés par des politiques de promotion qui créent des possibilités d'emploi de qualité pour les jeunes, garantissant leur accès à la protection sociale et à des services essentiels de soutien. Le Socle européen des droits sociaux inclut des actions importantes à cette fin.

Le dialogue avec les jeunes et les organisations de jeunesse est crucial pour pouvoir garantir qu'ils participent d'une manière importante au développement et à la mise en œuvre du Plan d'action.

Nicholas Schmit, Commissaire pour l'emploi et les droits sociaux

Je souscris personnellement aux ambitions suivantes :

- Considérer les droits des jeunes dans toutes les initiatives reprises dans le Plan d'Action,
- Organiser des réunions avec les organisations de jeunesse du niveau UE et national et avec les jeunes pour discuter de la perspective de la jeunesse dans les initiatives pertinentes du Plan d'Action,
- Insister sur la perspective importante de la jeunesse dans la mise en œuvre par les Etats membres des initiatives reprises dans le Plan d'action au niveau national afin que les mesures soutiennent pleinement les jeunes.

[Représentants du Conseil de l'EU ou d'Etats membres individuels de l'UE]

Je souscris personnellement aux ambitions suivantes :

- Protéger les droits des jeunes en veillant à ce que leurs droits soient

intégrés dans toutes les législations pertinentes de l'UE associées au Plan d'Action du Socle.

- Soutenir l'engagement dans un dialogue et un échange au niveau national avec les organisations de jeunesse et les jeunes pour discuter de la perspective de la jeunesse dans les initiatives pertinentes du Plan d'action du Socle, tant en 2022 pour évaluer les initiatives à venir qu'en 2024 pour fournir un rapport sur les résultats du Plan d'action du Socle, et pour éclairer l'examen de révision du Plan d'action du Socle en 2025.
- Promouvoir la pleine mise en œuvre du renforcement de la Garantie pour la Jeunesse au niveau national avec un accent sur la qualité des offres telles que décrites dans le Plan d'action du Socle.
- Promouvoir un grand niveau d'investissement dans la création d'emplois de qualité, la protection sociale et les services d'assistance aux jeunes au moyen de l'instrument financier de Next Generation EU et du Fonds social européen Plus.

MPE Brando Benifei

MPE Niklas Nienaß

MPE Damian Boeselager

MPE Lidia Pereira

MPE Alicia Homs Ginel

Je souscris personnellement aux ambitions suivantes :

- Protéger les droits des jeunes en veillant à ce que leurs droits soient intégrés dans toutes les législations pertinentes de l'UE associées au Plan d'action du Socle,
- Organiser des échanges réguliers avec les jeunes et les organisations de jeunesse en lien au Plan d'action du Socle,
- Promouvoir le dialogue avec le Conseil de l'UE et les organisations de jeunesse pour discuter de la façon de protéger les droits des jeunes dans les prochaines initiatives de l'UE et pour examiner les actions des Etats membres concernant le respect des droits des jeunes.
- Promouvoir un investissement adéquat en faveur de la jeunesse via les mécanismes de contrôle budgétaire du Parlement pour le CFP et Next Generation EU, y compris la Facilité pour la Reprise et la Résilience.

Le Forum européen de la Jeunesse s'engage à :

- Approcher le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil des

Membres pour souligner les besoins des jeunes et assurer la protection de leurs droits dans toutes les législations pertinentes de l'UE associées au Plan d'action du Socle.

- Sensibiliser à et soutenir le Socle européen des Droits sociaux et les initiatives associées au Socle auprès des organisations nationales et locales de la jeunesse et des jeunes.
- Promouvoir nos Alliés des droits sociaux pour les jeunes et le travail qu'ils accomplissent pour soutenir les jeunes.
- Faciliter et démontrer les échanges entre les signataires de l'engagement et les organisations de jeunesse et les jeunes.